



Lettre de l'OGEC N°4



Qu'est-ce-que l'OGEC ?

Le MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,
Cette nouvelle année scolaire est déjà bien entamée, je souhaite la bienvenue dans notre école aux nouveaux élèves ainsi qu'à leurs parents .

Nous allons de nouveau cette année vous solliciter lors de nos différentes manifestations (concours de belote , kermesse....), les fonds récoltés ayant pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école .

Nous souhaitons également accueillir de nouveaux membres pour étoffer le bureau de l'OGEC (moments de convivialité garantis !).N'hésitez pas à vous faire connaître .

Ludovic

Simple piqûre de rappel pour certains ou véritables informations pour d'autres, voici en quelques lignes ce qu'est un OGEC.

L'Organisme de Gestion d'un Etablissement d'enseignement Catholique (OGEC) est une association pour être au service de l'établissement scolaire. Elle lui confère ainsi une existence juridique. Il a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement.

Ses missions :

- ◆ La gestion financière et comptable de l'établissement ; l'OGEC délibère sur le budget et en arrête les modalités d'application, en suit régulièrement l'exécution, fixe le montant des participations des familles...
- ◆ L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier.
- ◆ La fonction employeur des personnels non enseignants.

Ses ressources : Elles proviennent :

- ◆ Des rétributions financières versées par les familles.
- ◆ Des diverses participations et subventions versées par la commune et les collectivités territoriales et pour une part souvent nécessaire.
- ◆ D'autres ressources légalement autorisées (recettes de fêtes, kermesses, location, subventions d'autres associations, dons...)

Sa composition : Le conseil d'Administration de l'OGEC est constitué :

- ◆ De personnes soucieuses de la bonne gestion de l'établissement, parents d'élèves ou non (dans le cas de l'école du Sacré Cœur, ce ne sont que des parents)
- ◆ De membres de droit : le Président de l'APEL, le Curé de la Paroisse, le Directeur Diocésain et le Président de l'UDOGECE .

Assemblée générale

Vous pouvez venir assister au bilan moral et financier de l'OGEC et de l'APEL lors de l'assemblée générale qui aura lieu début 2016, la date reste à actuellement à définir.

Des membres de l'OGEC cesseront leur fonction après de nombreuses années de bénévolat. Si vous voulez venir rejoindre cette équipe, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès du directeur.

Dernière minute

Depuis début octobre, un agent d'entretien (Jean Jousseume) est venu s'ajouter au personnel non enseignant. Sa mission est d'effectuer les menus travaux de rénovation de l'école à raison de 3 heures deux vendredis par mois . Il intervient aussi sur d'autres écoles du secteur.